

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Couples bi-actifs en Bretagne : des lieux de travail et de résidence toujours plus dissociés**"

Insee Flash Bretagne n° 52

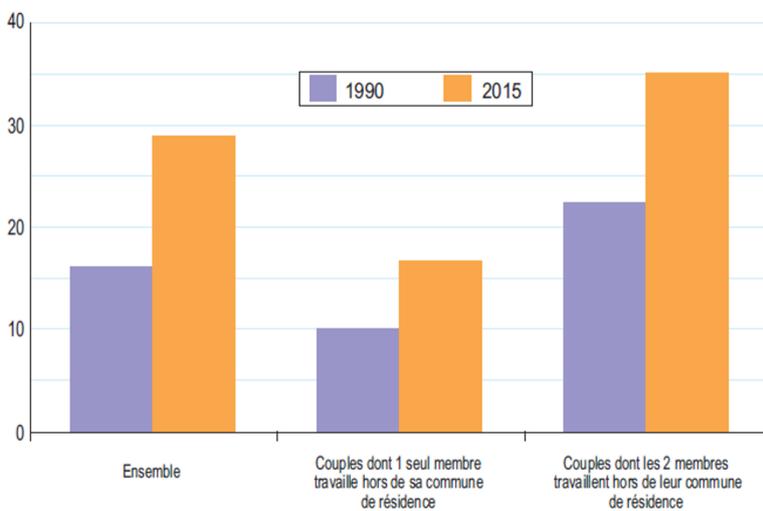
De plus en plus de déplacements domicile-travail

- En 2015, parmi les couples résidant en Bretagne, 380 000 sont composés de personnes travaillant toutes les deux. C'est 10 % de plus qu'en 1990.
- 210 000 sont bi-navetteurs : les deux membres du couple travaillent en dehors de leur commune de résidence. C'est 70 000 de plus que 25 ans auparavant.
- L'intensification des déplacements domicile-travail s'explique en particulier par la concentration de l'emploi dans les grands pôles urbains et l'installation des ménages actifs en dehors des grands pôles.

Des distances plus longues entre domicile et travail

- La moitié des couples bi-actifs navetteurs parcourt plus de 29 kilomètres pour se rendre au travail. C'est 13 kilomètres de plus qu'en 1990.

Distance médiane parcourue par les couples bi-actifs (en km)



Lecture : en 2015, plus d'un couple bi-actif navetteur sur deux effectue plus de 29 kilomètres.

Champ : couples bi-actifs dont au moins l'un des membres est navetteur.

Sources : Insee, recensements de la population 1990 et 2015. Distancier Metric.

- Le recours à la voiture pour aller travailler est quasi systématique. 95 % des couples bi-navetteurs l'utilisent, et 82 % des couples mono-navetteurs, c'est à dire dont l'un des deux membres travaille en dehors de sa commune de résidence.

Relations presse : Christelle MARCAULT

☎ 02 99 29 34 90

✉ communication-bretagne@insee.fr